

Orig + copie compte
30.6.59

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE DE ROYAN

Réunion du Mardi 9 Juin 1959 - 20 h 30

OBJET :

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le neuf Juin à 20 h30
Le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convo-
cations faites le 4 Juin 1959

Subvention à la
P.N.D.I.R.

Etaient présents : MM. Hubert MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU,
LANOUE, LANUSSE, GUILLAUD, MOUCHOT, FONTANILLE, POUGET, MONGRAND,
LAMOUCHE, FLAHAUT, MASSE, ETCHEBER, REIX, BERLAND, NARTEAU, GACHET,
MENANT, BOUCHET, BUJARD, GALLAND, BETOUS, CHAMBOULAN

Représentés : M. BISCAYE par M. ETCHEBER
Melle FOUCHE par M. Narteau

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. Gachet ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été dési-
gné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Congrès Régional de la Fédération Nationale des Déportés, Internés et
Résistants (dont le président est le Dr Veyssière) se tiendra à Royan le dimanche
7 Juin. La Commission des Finances propose d'attribuer une subvention de 12.500 frs
à cet organisme.

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 12.500 frs à la section de Royan
de la Fédération Nationale des Déportés, Internés et Résistants à l'occasion de
son Congrès du 7 Juin 1959

- que la dépense sera mandatée ch KKKI " Dépenses imprévues du budget 1959 "

Approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

APPROUVE

ROCHEFORT S/MER le 24 Juin 1959

Pr les Sous-Préfet absent

Le Sous-Maire et de Saintes

Le Sous-Maire délégué



Pour copie conforme

Mairie de Royan, le 29 Juin 1959

Pr le Maire

l'Adjoint Délégué,

Matras

M. MATRAS

POUR EXTRAIT COPIFORME

Pr le Maire

l'Adjoint Délégué,

